

**COMMUNE DE CLANS****EXTRAIT DU REGISTRE
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'An deux mille vingt-quatre et le huit novembre, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Roger MARIA, Maire.

Présents : Mesdames CAILLAUD Madeleine, RAPUC Louise Adjointes, Messieurs CIAMPOSSIN Max, IPPOLITO Philippe, Adjoint, Mesdames Messieurs les conseiller(e)s en exercices :

AURRAN Robert, BOUZIDI Yasmine, CATAVITELLO Thierry, FAVARO Marion, LAURENT Marianne, PAPIER Patrick, RALLON Daniel.

Absents excusés : MURAZZANO Marc représenté par AURRAN Robert

Absents non excusés : Madame SAMPEDRO Nathalie, Monsieur JACOB Patrick.

Nb de membres : 15

Présents : 13

Votants : 13

Pour : 13

Contre :

Abstention :

Délibération n° 2024-30D Bis : DM n°2 COM

Monsieur le Maire propose à l'assemblée délibérante les inscriptions budgétaires suivantes :

Au fonctionnement :

Article/Chap.	Désignation	Sect.	S	Opéra°	Serv.	Fonc.	Réalisé N-1	Proposé	Voté
002/002	Résultat de fonctionnement report	Fonc.	R				0.00 €	-2 888.46 €	-2 888.46 €
023/023	Virement à la section d'investisse	Fonc.	D				0.00 €	-34 907.42 €	-34 907.42 €
60611/011	Eau et assainissement	Fonc.	D				8 697.43 €	2 500.00 €	2 500.00 €
60612/011	Energie – Electricité	Fonc.	D				39 795.38 €	7 500.00 €	7 500.00 €
623/011	Publicité, publications, relations p	Fonc.	D				15 730.67 €	5 000.00 €	5 000.00 €
6284/011	Redevance pour services rendus	Fonc.	D				19 710.98 €	2 500.00 €	2 500.00 €
6541/65	Créances admises en non-valeur	Fonc.	D				0.00 €	2 305.00 €	2 305.00 €
66111/66	Intérêts réglés à l'échéance	Fonc.	D				6 790.72 €	2 000.00 €	2 000.00 €
74111/74	Dotation forfaitaire des commune	Fonc.	R				3 929.00 €	-1 550.00 €	-1 550.00 €
744/74	FCTVA	Fonc.	R				12 106.39 €	-2 000.00 €	-2 000.00 €
74718/74	Participations Etat - Autres	Fonc.	R				0.00 €	-500.00 €	-500.00 €
752/75	Revenus des immeubles	Fonc.	R				58 550.36 €	-6 163.96 €	-6 163.96 €

Total sélection

	Réalisé N-1	Proposé	Approuvé
Dépenses	90 725.18 €	-13 102.42 €	-13 102.42 €
Recettes	74 585.75 €	-13 102.42 €	-13 102.42 €
Différence (D-R)	16 139.43 €	0.00 €	0.00 €

A l'investissement :**10361 – Restauration de la Collégiale**

Article/Chap.	Désignation	Sect.	S	Opéra°	Serv.	Fonc.	Réalisé N-1	Proposé	Voté
1321/13	Subv. non transf. E tat, établ. natio	Invest.	R	10361			0.00 €	-65 646.99 €	-65 646.99 €
1323/13	Subv. non transf. Départements	Invest.	R	10361			0.00 €	65 646.99 €	65 646.99 €

AR Prefecture006-210600425-20241108-2024D30B-DE
Reçu le 21/11/2024**10363- Restauration de l'Orgue Grinda**

Article/Chap.	Désignation	Sect.	S	Opéra°	Serv.	Fonc.	Réalisé N-1	Proposé	Voté
1323/13	Subv. non transf. Départements	Invest.	R	10363			0.00 €	3 000.00 €	3 000.00 €

15992- Reconstruction de la route de la forêt Sainte Anne

Article/Chap.	Désignation	Sect.	S	Opéra°	Serv.	Fonc.	Réalisé N-1	Proposé	Voté
231/23	Immobilisations corporelles en co	Invest.	D	1599b			722 524.80 €	-31 769.44 €	-31 769.44 €

Non affecté

Article/Chap.	Désignation	Sect.	S	Opéra°	Serv.	Fonc.	Réalisé N-1	Proposé	Voté
2111/041	Terrains nus	Invest.	D				240.00 €	815.00 €	815.00 €

Article/Chap.	Désignation	Sect.	S	Opéra°	Serv.	Fonc.	Réalisé N-1	Proposé	Voté
001/001	Solde d'exécution de la section d'i	Invest.	R				0.00 €	137.98 €	137.98 €
021/021	Virement de la section de fonction	Invest.	R				0.00 €	-34 907.42 €	-34 907.42 €
1025/041	Dons et legs en capital	Invest.	R				0.00 €	75.00 €	75.00 €

1328/041	Autres subv. d'investissement ratt	Invest.	R				240.00 €	740.00 €	740.00 €
----------	------------------------------------	---------	---	--	--	--	----------	----------	----------

Total sélection

	Réalisé N-1	Proposé	Approuvé
Dépenses	722 764.80 €	-30 954.44 €	-30 954.44 €
Recettes	240.00 €	-30 954.44 €	-30 954.44 €
Différence (D-R)	722 524.80 €	0.00 €	0.00 €

Total de la décision modificative :

Total sélection

	Réalisé N-1	Proposé	Approuvé
Dépenses	813 489.98 €	-44 056.86 €	-44 056.86 €
Recettes	74 825.75 €	-44 056.86 €	-44 056.86 €
Différence (D-R)	738 664.23 €	0.00 €	0.00 €

LE CONSEIL MUNICIPAL, ouï l'exposé du Maire, et après en avoir délibéré**APPROUVE** la décision modificative ci-dessus**Ainsi fait et délibéré à Clans les, jour, mois et an que dessus.**

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Acte rendu exécutoire

Après dépôt en préfecture le 21/11/2024

Et publication ou notification du 21/11/2024

LE MAIRE
Roger MARIA